



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 085-218501096-20241209-2024DECDEL23-DE



Date de la convocation : 3 décembre 2024
Séance du Conseil Municipal : 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU (sauf aux délibérations 34 et 35) - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE – Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU – Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY – Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Joseph LIARD - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Christophe VERONNEAU donne pouvoir à Isabelle CHARRIER-FONTENIT
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Marie-Bernadette RIVIERE
Julie MARIEL-GODARD
Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 29
28 aux délibérations 34 et 35
Nombre de conseillers votants : 31
30 aux délibérations 34 et 35

Secrétaire de séance : Laurence MARTINEAU

23- PARTICIPATION AU SYDEV – TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE – CONVENTION 2024.EXT.0329 – EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR LA DESSERTE DE LA CHAUFFERIE BOIS

Une délégation de service public a été constituée début septembre 2024 pour la chaufferie bois de la Tibourgère. De ce fait, cet équipement doit posséder sa propre alimentation électrique et être séparé du réseau électrique des Genêts en Fleurs. Une demande de desserte en électricité a donc été faite auprès du SYDEV.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de signer la convention 2024.EXT.0329 pour la réalisation de ces travaux d'extension du réseau électrique, représentant la participation suivante à verser au SYDEV :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base Participation	Taux de Participation	Montant de la participation
Réseaux électriques Basse Tension					
Réseaux	13 262,00 €	15 915,00 €	15 915,00 €	60,00 %	9 549,00 €
Branchements	95,00 €	114,00 €	114,00 €	60,00 %	68,40 €
TOTAL PARTICIPATION					9 617,40 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2024,

Vu le projet de convention 2024.EXT.0329 relatif aux modalités techniques et financières de travaux d'éclairage public ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 25 novembre 2024,

Vu le rapport e Jean-Marie GIRARD,

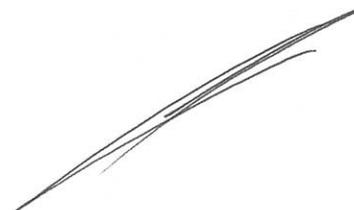
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et le versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal 2024 sur le compte VOI/512/9010/RECU/2041582/SYDEV ECLAIRAGE PUBLIC,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions correspondantes.

Laurence MARTINEAU
Secrétaire de séance




Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le :

13 DEC. 2024

Publié électroniquement le :

13 DEC. 2024

Notifié le :